

COMITE D'ENTRAIDE SOCIALE DES PTT DE MAINE ET LOIRE

39 rue de l'Enfer - BP 90941 - 49009 ANGERS CEDEX 01 - Tél. : 02.41.79.00.15 - Fax : 02.41.68.23.17

E-mail : cesptt49@wanadoo.fr – site Internet : www.cesptt49.fr – Siret 78612084000324 – APE 8899B

Demande d'inscription pour un séjour en location au Camping LES ONCHERES ***

<p style="text-align: center;">Cadre réservé au Camping</p> <p>SEJOUR DU AU</p> <p>CLIENT : CODE : EMBLACEMENT :</p> <hr/> <p>Le demandeur :</p> <p>Nom.....Prénom</p> <p>Bâtiment</p> <p>Voie ou Lieu-dit</p> <p>Code Postal Ville</p> <p>Date de Naissance : Situation familiale..... <i>(marié, veuf, concubin, pacsé, séparé, divorcé, célibataire)</i></p> <p>Téléphone Tél portable :</p> <p>E-mail</p> <p><input type="checkbox"/> J'accepte la dématérialisation pour cette demande.</p> <p>Entreprise..... Situation Professionnelle..... <i>(La Poste, Orange, Autres) (actif, retraité, Autres)</i></p> <p>N° Immatriculation du véhicule (un par emplacement).....</p>	<p style="text-align: center;">Cadre réservé au Camping</p>																																					
<p>Date du séjour :</p> <p>Choix 1 : du au</p> <p>Choix 2 : du au</p> <p>Arrivée:H..... Départ:H.....</p>	<p>A Liaison CES – Camping</p> <p>R.C <input type="checkbox"/> - Caution <input type="checkbox"/> - Règlement <input type="checkbox"/></p>																																					
<p>Installation souhaitée : voir le détail sur la plaquette jointe</p> <p>Toilés <input type="checkbox"/> IR WC <input type="checkbox"/> MBH de - 9 ans <input type="checkbox"/> MBH de 9 à 12 ans <input type="checkbox"/></p> <p>MBH +12 ans <input type="checkbox"/> MBH 3 chambres <input type="checkbox"/> MBH mobilité réduite <input type="checkbox"/></p>																																						
<p>Impératif pièces à joindre à cette demande :</p> <p><input type="checkbox"/> La totalité du Règlement à l'ordre du CES PTT 49, pour les week-end ou petite semaine ou de dernière minute</p> <p><input type="checkbox"/> Ou un acompte 30% à l'ordre du CES PTT 49, pour toute réservation d'une semaine minimum</p> <p><input type="checkbox"/> Un Chèque de caution de 200 € à l'ordre du CES PTT 49</p> <p><input type="checkbox"/> Une attestation d'assurance villégiature valide lors de votre séjour à fournir au plus tard avec le solde (voir au dos)</p> <p><input type="checkbox"/> Le dernier bulletin de Salaire si actif La Poste ou d'Orange</p> <p><input type="checkbox"/> L'Avis d'Imposition sur le revenu pour actif LP si séjour d'une semaine minimum (éventuel droit au coup de cœur COGAS)</p> <p><input type="checkbox"/> le Titre de pension pour les retraités La Poste ou Orange (FT)</p>																																						
<p>PERSONNES DEVANT SEJOURNER DANS L'INSTALLATION (y compris le demandeur)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Nom</th> <th style="width: 15%;">Prénom</th> <th style="width: 15%;">Date Naissance</th> <th style="width: 10%;">Age</th> <th style="width: 45%;">Lien de parenté</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table>	Nom	Prénom	Date Naissance	Age	Lien de parenté																										<p style="text-align: center;">Cadre réservé au CES PTT 49</p> <p>S <input type="checkbox"/> CC <input type="checkbox"/> Scan <input type="checkbox"/></p> <p>P.M <input type="checkbox"/> R.C <input type="checkbox"/> CAUTION <input type="checkbox"/></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">N° CLIENT</td> <td style="width: 50%;">TOTAL</td> </tr> <tr> <td>N° INSTALLATION</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">ACOMPTE</td> </tr> <tr> <td>APPARTENANCE</td> </tr> <tr> <td>COGAS</td> <td>SOLDE</td> </tr> </table>	N° CLIENT	TOTAL	N° INSTALLATION	ACOMPTE	APPARTENANCE	COGAS	SOLDE
Nom	Prénom	Date Naissance	Age	Lien de parenté																																		
N° CLIENT	TOTAL																																					
N° INSTALLATION	ACOMPTE																																					
APPARTENANCE																																						
COGAS	SOLDE																																					
<p>Séjournerez- vous avec un animal ? OUI - NON Nbre :</p> <p>Rappel : chiens de catégorie 1 et 2 interdits</p> <p>Si oui tatouage et vaccination obligatoire (carnet à présenter à l'accueil camping)</p> <p>Date de la dernière vaccination : Numéro tatouage :</p>																																						
<p>OBSERVATIONS :</p>																																						
<p>Je déclare avoir pris connaissance et accepté les tarifs joints, ainsi que les conditions de séjour imprimées au verso de ce document et qui forment partie intégrante de la présente réservation.</p>	<p>Le,</p> <p style="text-align: center;"><u>Signature</u></p>																																					

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LOCATION AU CAMPING LES ONCHERES ***

1- CONDITIONS DE SEJOURS

Les séjours ont une durée minimale d'une semaine, du samedi au samedi, sauf hors saison.

LA SEMAINE EN JUILLET ET AOUT : du Samedi à partir de **14h** au Samedi suivant **avant 10h**.

Un état des lieux doit être réalisé avant votre départ. Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous avec l'accueil.

SEMAINE HORS PERIODE JUILLET ET AOUT : A partir de 10h et à libérer avant 10h

PETITE SEMAINE : Du lundi 10h jusqu'au vendredi avant 10h

WEEK-END : A partir de 10h et à libérer avant 18h

Les prix sont forfaitaires établis selon la période et l'équipement choisi.

2 – REGLEMENT DU SEJOUR

Un acompte de **30%** à l'ordre du **CES PTT 49** devra être payé à la réservation d'une semaine minimum.

Le solde du séjour devra être versé, **au plus tard 30 jours avant votre départ**. Si le CES PTT 49 est dans l'incapacité de satisfaire la réservation, l'acompte vous sera restitué dans les plus brefs délais.

Pour toute réservation à moins de **30 jours** de votre arrivée au camping et pour toute réservation de week-end ou de petite semaine, le paiement intégral du séjour sera exigé à la réservation.

Le non-respect des délais de paiement entraînera l'annulation de la réservation

Reste à régler sur place : La taxe de séjour applicable selon les modalités en vigueur, les redevances Camping pour prestations supplémentaires.

Attestation d'Assurance Villégiature : Vous devez fournir, à l'inscription ou avec votre solde, une attestation d'Assurance villégiature (responsabilité civile à réclamer auprès de votre assureur). **Dans le cas contraire l'acquisition de la carte FFCC est obligatoire (en vente à l'accueil du camping)**

Une caution de **200 Euros** établie à l'ordre du CES PTT 49 vous sera demandée lors de votre réservation pour tous les séjours. Elle vous sera restituée au plus tard dans les 15 jours qui suivent votre départ, si aucune remarque provenant du camping n'est soulevée.

3 - VOLS ET DEGRADATIONS

Le CES PTT 49 ne saurait être tenu responsable des vols de bijoux ou valeurs (espèces, carnets de chèques ...)

Nous vous conseillons de contacter votre assureur pour demander une extension de garantie vol/dégradation de vos valeurs et de votre véhicule pendant votre séjour au camping Les Onchères ***.

4 - UTILISATION DES INSTALLATIONS

Les Mobilhomes 3 chambres sont réservés en priorité aux familles nombreuses (minimum 3 enfants).

L'entretien courant de l'installation incombe aux séjournants.

Pour faciliter le nettoyage, un aspirateur est mis gratuitement à votre disposition. A votre arrivée au camping, l'accueil vous remettra un jeu d'alèses jetables. *Les draps, le linge de toilette et produits d'entretien ne sont pas fournis.*

Rappel : Les bungalows toilés n'étant pas reliés sur le réseau du tout-à-l'égout, le lavage de la vaisselle et du linge doit être impérativement effectué dans les espaces collectifs réservés à cet usage.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes ne peut en aucun cas excéder le nombre de places de l'installation attribuée.

Rappel : Un seul véhicule par emplacement.

5 – ANIMAUX

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont interdits sur le camping. Les animaux admis doivent être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. **(carnet de vaccination à présenter à l'accueil du camping)**
Il ne doivent pas rester seuls à l'intérieur des installations.

6 - MODIFICATIONS

Toutes les modifications de séjour en terme de dates, de durée de séjour, ainsi que de composition familiale doivent faire l'objet d'un accord préalable du CES PTT 49. Toute demande de modification devra être adressée au CES PTT 49.

7 - ANNULATIONS

- **Entre 59 et 30 jours inclus** avant la date du séjour, il sera retenu **15 %** du montant total de la facture.

- **Entre 29 et 15 jours inclus** avant la date de départ, il sera retenu **30%** du montant total de la facture.

- **Entre 14 jours et 8 jours inclus** avant la date de départ, il sera retenu **50%** du montant total de la facture.

- **Entre 7 et 3 jours inclus** avant la date de départ, il sera retenu **85%** du montant total de la facture.

- **Moins de 3 jours inclus** avant la date du départ, il sera retenu **100%** du montant total de la facture

Néanmoins, toute annulation du séjour pour raison grave pourra faire l'objet d'une suspension ou réduction des pénalités décrites ci-dessus.

Dans tous les cas, une retenue de 30 € sera appliquée au titre de gestion du dossier.

• du fait du CES PTT 49

En cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté, le CES PTT 49 se réserve le droit de modifier les prestations ou d'annuler les séjours. Dans le cas de modification de prestations, l'adhérent aura la possibilité d'annuler son séjour sans que soient appliquées les conditions d'annulation, les sommes versées au titre des séjours seront remboursées intégralement.

8 - RESPONSABILITE

En cas d'accidents et d'incidents entraînant un préjudice corporel, matériel ou moral ou en cas de difficultés locales nous conduisant, dans l'intérêt des participants, à modifier l'exécution des programmes, Le CES PTT 49 ne pourrait être tenu pour responsable des cas de force majeure, des cas fortuits ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement du séjour et des activités.

Néanmoins, dans ces dernières hypothèses, le CES PTT 49 s'efforcera de rechercher et de proposer les solutions propres à surmonter les difficultés apparues.

9 - RECLAMATIONS

Les réclamations de nature commerciale ou relatives à la qualité des prestations devront être adressées par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 30 jours après la date de fin de séjour à CES PTT 49 – 39 rue de l'enfer – BP 90941 - 49009 ANGERS CEDEX 01

Tout client a la possibilité de saisir un médiateur, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite par LR/AR. (MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 – 75823 PARIS CEDEX17 ou www.mtv.travel)

Le fait de soumettre une demande de séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales CES PTT 49, Association sans but lucratif (loi de 1901), siège social: 39 rue de l'Enfer BP 90941 – 49009 ANGERS CEDEX 01